

CHAPITRE 10

QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION SUR LE FINANCEMENT DES ACTIVITES DES ARTISANS ET PETITS COMMERÇANTS EN MILIEU IVOIRIEN

Benoît LOOTVOET

La Côte d'Ivoire est l'un des pays d'Afrique Noire qui a le plus progressé sur la voie du développement économique. Pour autant - il est nécessaire de le souligner -, les activités artisanales et de petit commerce occupent et continueront d'occuper une fraction sans cesse croissante de la population active urbaine.

Dans les «villes du chemin de fer» que nous avons étudiées (1) : Agboville (43.498 h.), Dimbokro (34.545 h.), Bouaké (333.309 h.) et Katiola (23.220 h.) (2), nos recensements des activités artisanales et commerciales ont permis de mettre en évidence le rôle prépondérant des étrangers. A un niveau plus fin, celui des enquêtes approfondies sur échantillons aléatoires, il apparaît que, ivoiriens ou étrangers, les artisans et les petits commerçants sont presque tous des migrants : ils exercent leur activité dans une ville dont ils ne sont pas natifs. Se pose alors la question de savoir si, pour les artisans et les commerçants, la condition de migrant est un facteur déterminant de leur insertion dans l'économie de la ville, notamment à partir de leur capacité d'investissement productif.

1. ARTISANS ET PETITS COMMERÇANTS COMPOSENT L'ESSENTIEL DE LA POPULATION ACTIVE URBAINE

En Côte d'Ivoire comme dans les autres pays d'Afrique, le dynamisme démographique demeure puissant : environ 4 % de croissance annuelle de la population, semble-t-il. En même temps, un phénomène très marqué d'urbanisation de la population : le taux d'urbanisation est passé de 32 % en 1975 à 40 % en 1980 et il pourrait atteindre le seuil des 50 % en 1990. L'augmentation de la taille des différentes villes du pays et pas seulement de la capitale s'explique très banalement par la conjonction de trois phénomènes : la «croissance naturelle» (les enfants nés en ville), les migrations des zones rurales vers les sites urbains, et l'immigration étrangère.

Insistons sur ce dernier phénomène tant il est vrai qu'en Côte d'Ivoire la structure et l'évolution de la société sont profondément marquées par la présence des étrangers. De nombreuses études leur attribuent le quart de la croissance annuelle de la population du pays. Ils représentent 22,4 % de la population

(1) Voir BOURGEOIS L., DUBRESSON A., LOOTVOET B., 1985 et LOOTVOET 1986

(2) Chiffres du recensement électoral de 1985.

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 26855 ex 2 135

Cote : A

totale en 1975 et 25 % en 1980. L'immigration étrangère tend à se fixer en ville ; 50 % des étrangers en 1975 et 58 % en 1980 résidaient en milieu urbain. A Abidjan, les non-Ivoiriens représentaient -5 % de la population totale et plus de la moitié de la population active en 1980.

Les immigrés étrangers se destinent presque exclusivement aux activités artisanales ou commerciales, pour une bonne part en raison de la politique d'ivoirisation qui ne concerne pas seulement les administrations, mais toutes les grandes entreprises du «secteur moderne» de l'économie. Notons, à titre d'exemple, que pour l'exercice 1982-1983, les africains non-Ivoiriens représentaient 5,42 % des effectifs africains des Etablissements R. GONFREVILLE (ERG, filature-tissage Bouaké), 1,42 % des effectifs africains de l'Union Textile de Côte d'Ivoire (UTEXI, filature-tissage, Dimbokro), et qu'aucun d'entre eux ne travaillait à la Cotonnière Ivoirienne (COTIVO, filature-Agboville) ou au complexe SODESUCRE (agro-industrie) de Katiola.

L'artisanat et le petit commerce ne sont pas pour autant des activités réservées aux étrangers. Pour la Côte d'Ivoire, le Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 1981-1985 prévoyait que la population d'âge actif concentrée en milieu urbain passerait de 42,7% en 1980, à 50,7% en 1985 et 58,4% en 1990. Et, pour les experts qui ont rédigé ce plan 1981-1985, le «taux d'emplois modernes» (1) c'est à dire le rapport < «emplois modernes»/ population urbaine d'âge actif > devait s'établir à 20,1 % en 1980, 16,7 % en 1985 et 15,3 % en 1990. Autrement dit, sur cinq personnes d'âge actif en 1980, une seule travaillait dans l'«économie moderne» et en 1990 cette proportion devrait être inférieure à une personne sur six bien que les volumes d'«emplois modernes» retenus soient en augmentation exagérément rapide : + 4,1 % par an de 1980 à 1985 et 6,1 % de 1985 à 1990 (2).

Ainsi, retenons que les activités artisanales et de petit commerce occupent et occuperont une majorité de plus en plus nette de la population active urbaine.

2. LES ARTISANS ET LES PETITS COMMERCANTS URBAINS SONT ESSENTIELLEMENT DES MIGRANTS.

A Agboville et à Dimbokro en 1984, à Katiola en 1985, nous avons entrepris un inventaire des activités économiques urbaines aussi complet et précis que possible. Nous avons tenté de recenser tous les individus ayant créé une activité sédentaire ou non, exercée dans un local professionnel ou privé, dans une cour ou dans la rue. Le seul critère était que la production ne fût pas seulement réservée à l'autoconsommation mais qu'elle fût en partie au moins destinée à la commercialisation.

(1) La notion d'«emploi moderne», au sens où l'entend le Plan «correspond à un poste de travail prévu dans un organigramme et associé à une production. Les temps de travail sont réglementés et extrêmement homogènes entre les divers emplois, les divers actifs, les diverses périodes de l'année».

A Bouaké, en raison de l'étendue de la ville (Bouaké s'étend sur une dizaine de kilomètres sur l'axe Nord-Sud) et de la densité de la population de certains quartiers, il ne nous a pas été possible de prendre en compte les activités non sédentaires. Toutefois, nous avons retenu les activités de rue (tabliers, restauratrices, etc...) pour lesquelles les intéressés nous assuraient qu'elles étaient exercées régulièrement d'une part, et à un emplacement fixe d'autre part. De même sur les marchés, nous avons comptabilisé tous les artisans et les commerçants occupant une place fixe tous les jours de la semaine. Nous avons délaissé les parties «marchés villageois» et, plus généralement, toutes les vendeuses occasionnelles. Les résultats de l'enquête par sondage (voir le point 3) confirme le fait que les artisans et commerçants étudiés sont majoritairement des migrants (tableau n°1), 9,66% seulement sont nés dans la ville où ils exercent leur activité et ne l'ont jamais quittée à un moment ou à un autre de leur existence. Les enquêtés sont dans leur majorité des étrangers, les Ivoiriens ne représentant que 43,06 % des effectifs de l'échantillon dans son entier et 34,73 % des effectifs masculins.

Tableau n° 1 : Répartition (%) des artisans et des commerçants enquêtés selon la mobilité spatiale.

| | Natifs de la ville ne l'ayant jamais quittée | Natifs de la ville ayant migré un temps | Migrants |
|-----------|--|---|----------|
| Agboville | 10,43 | 2,61 | 86,96 |
| Dimbokro | 8,69 | 6,96 | 84,35 |
| Bouaké | 11,89 | 5,41 | 82,70 |
| Katiola | 3,28 | 8,20 | 88,52 |

Concernant les activités artisanales et de petit commerce de quartiers (c'est-à-dire marchés non compris), la répartition Ivoiriens/non Ivoiriens et hommes/femmes est précisée dans le tableau n° 2 (voir page suivante).

Précisons tout d'abord que les femmes sont sous-représentées à Bouaké du fait que les activités non sédentaires n'ont pas été retenues. Par contre, à Katiola la proportion des femmes ivoiriennes est artificiellement amplifiée par l'inclusion de 450 potières mangoro (Mangoro et Tagwana sont les ethnies «locales»

(2) Voir page ci-contre. Les projections d'emplois proposées par le Plan Quinquennal 1981-1985 se sont avérées totalement fausses : il est probable que les planificateurs aient été aveuglés par les tendances extrêmement favorables de la seconde moitié de la décennie 1970-1980. En réalité, malgré une croissance (sauf en 1983) du nombre d'entreprises saisies au niveau national par la Banque des Données Financières, le nombre d'emplois industriels recensé a décliné régulièrement depuis 1979.

Tableau 2 : Répartition (%) des responsables des points d'activité artisanale et commerciale, selon le critère du sexe et le critère Ivoirien/non Ivoirien.

| | Agboville | Dimbokro | Bouaké | Katiola |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Hommes : | | | | |
| Ivoiriens | 14,81 | 16,17 | 29,31 | 16,30 |
| non Ivoir. | 35,79 | 20,14 | 47,05 | 14,68 |
| 1.Iv + Non Iv. | 50,60 | 36,31 | 76,36 | 30,98 |
| Femmes : | | | | |
| Ivoiriennes | 30,32 | 49,32 | 14,86 | 63,76 |
| non Ivoir. | 19,08 | 14,37 | 8,7 | 85,26 |
| 2.Iv + Non Iv. | 49,40 | 63,69 | 23,64 | 69,02 |
| Total (1+2) | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 |

à Katiola) et de 176 fabricantes d'attiéké et de tiapalo. D'une manière générale, pour les quatre villes, les taux de féminisation des activités seraient encore plus élevés qu'ils n'apparaissent ici si l'on avait inclus les commerçantes des marchés qui, par rapport aux hommes, sont en position de quasi monopole pour la vente au détail des produits alimentaires.

Chez les hommes, excepté à Katiola, ce sont les non-Ivoiriens qui gèrent l'essentiel des points d'activité. L'écart entre Ivoiriens et non-Ivoiriens peut être important : 2,42 fois plus de patrons étrangers que de patrons ivoiriens à Agboville et 60,5 % en plus à Dimbokro.

Ainsi que le montre le tableau 3, les ethnies autochtones sont généralement peu impliquées dans les activités économiques masculines de chaque ville. Par contre, on remarquera la forte proportion de Burkinabé et de Maliens.

Sans rentrer dans les détails, il convient néanmoins de mentionner l'inexistence de phénomènes généralisés de spécialisation professionnelle en fonction de l'origine ethnique ou nationale. Certes, il est possible de repérer des clivages très marqués entre ivoiriens et non-Ivoiriens : certaines activités sont très majoritairement prises en charge par des étrangers, mais il est extrêmement rare que les originaires d'une ethnie ou d'un pays spécifique aient le monopole d'une profession. Une exception, à Katiola, tous les tenanciers d'abokis (café-pain-beurre) sont maliens. Sinon, au mieux, on décèle des concentrations : à Agboville, Dimbokro, Bouaké et Katiola, respectivement 80,00, 69,23, 59,07 et 75,00 % des coiffeurs sont des Nigériens et à Bouaké, 81 % des photographes sont également Nigériens. A Katiola, 65,22 % des réparateurs de cycles sont sénoufo...

Prenant appui sur des recensements exhaustifs (au moins en ce qui concerne les activités sédentaires), nous avons vu que la majorité des artisans et des commerçants appartenaient à des ethnies ou des nationalités étrangères à la ville où ils se sont établis. Cela, on s'en doute, n'est pas un constat original et ne suffit pas à prouver que les artisans et les commerçants sont presque tous des

migrants nouvellement installés en ville. En recourant à l'histoire du peuplement des villes on s'apercevrait, par exemple, qu'à Agboville, en pays abé, les Abé ont toujours été minoritaires (15 % lors du RGP de 1975) (1), ou qu'il existe chez les Maliens une tradition ancienne de commerce de la cola laissant supposer que nombre de Maliens (spécialisés dans la traite de ce produit), recensés à Bouaké, sont peut être natifs de Bouaké.

Tableau 3 : Répartition (%) des points d'activité selon les principales ethnies ou nationalités (N.B. H : pourcentages par rapport à l'ensemble des activités masculines et F : pourcentages par rapport à l'ensemble des activités féminines).

| Ville | Ethnie autochtone | Ethnie nationale la plus représentée | Nations étrangères les plus représentées |
|-----------|--------------------------------------|--|---|
| Agboville | Abé H : 4,07 % F : 6,89 % | Dioula H : 5,95 % F : 18,91 % | Mali H : 11,90 % F : 10,42 % Burkina H : 20,97 % F : 20,03 % |
| Dimbokro | Baoulé H : 17,11 % F : 43,95 % | Baoulé | Mali H : 10,31 % F : 10,35 % Burkina H : 17,11 % F : 7,99 % |
| Bouaké | Baoulé | Baoulé H : 10,04 % F : 31,68 % | Mali H : 29,21 % F : 19,83 % Burkina H : 11,36 % F : 9,24 % |
| Katiola | Tagwana H : 14,17 % + | Sénoufo H : 14,17 % F : 3,18 % Mangoro F : 69,07 % | Mali H : 20,34 % F : 3,18 % Burkina H : 10,52 % F : 2,91 % |

Toutefois, à Katiola, nous avons relevé la date d'installation lors du recensement des points d'activité, ce qui nous renseigne indirectement sur l'ancienneté dans la ville (tableau n° 4, page suivante). Le tableau n°4 n'incor-

(1) Voir l'histoire d'Agboville et de son peuplement dans J. LE STRAT (1974).

ne pas les activités de rue qui sont par nature plus éphémères que les activités qui nécessitent l'aménagement d'un atelier ou d'un local quelconque. De nombreuses femmes tentent de vendre des fagots, du charbon, des beignets ou du niamakoudji devant leur cour et elles arrêtent au bout de quelques semaines si elles estiment que «ça ne marche pas»...

Tableau n° 4 : Ancienneté de l'installation non compris les activités de rue et de cour. Recensement général des activités à Katiola effectué en mars 1985.

| Période d'installation | 1er trim 1985 | 1984 | 1983 | 1982-1979 | Avant 1978 | TOTAL |
|------------------------|---------------|-------|-------|-----------|------------|-------|
| Activité | | | | | | |
| Production | 10,49 | 16,08 | 11,29 | 37,76 | 23,78 | 100 |
| Services | 11,43 | 26,43 | 10,00 | 31,43 | 26,76 | 100 |
| Commerce | 13,22 | 17,36 | 15,70 | 31,40 | 21,31 | 100 |

De fait, plus de la moitié (57,8 %) des activités de rue recensées avaient été créées depuis le début de l'année 1984 ; la proportion était d'un tiers pour les activités sédentaires. Les résultats sont encore plus troublants si l'on se réfère au premier trimestre de l'année 1985 (recensement effectué fin mars 1985) : 28,2 % des activités de rue et 11,6 % des activités sédentaires de Katiola ont débuté au cours de ce trimestre précédant l'enquête.

3. L'INSERTION EN VILLE : LA RECHERCHE D'UN FINANCEMENT POUR DEMARRER UNE ACTIVITE ECONOMIQUE.

Pour un migrant fraîchement arrivé comme pour un natif de la ville, la création d'un potentiel productif commercial ou artisanal suppose des moyens. Nous avons pu le vérifier en effectuant 476 monographies dans les quatre villes ivoiriennes déjà citées.

Les monographies couvrent 70 activités différentes qui sont regroupées en neuf classes : «tailleurs», «menuisiers», «autres productions», «réparation», «restauration», «beignets-boissons locales», «autres services personnels», «boutiques» et «autres commerces».

3.1. Le poids des investissements initiaux

Dans chaque unité économique, nous avons calculé, en F. CFA constants 1984, la valeur des investissements initiaux (investissements réalisés lors de l'installation). Relevons quelques chiffres. Pour les «boutiques» l'investissement de départ moyen est de 738.000 F. CFA. Il est de 322.000 F. CFA pour les «autres commerces», 253.000 pour les «restaurants-bars»... Toutefois, les coefficients de dispersion des investissements initiaux à l'intérieur des groupes d'activités sont élevés ; seules trois concentrations sont manifestes :

- pour les tailleurs, la classe «100.000 - 200.000» est une classe modale qui se détache bien des autres classes d'investissement : elle regroupe à elle seule 42 % des effectifs.

- 62 % des menuisiers se répartissent équitablement dans les classes «100.000 - 200.000» et «200.000 - 500.000».
- 61 % des artisans composant le groupe de la «réparation» se sont installés en investissant entre 50.000 et 200.000 F. CFA.

3.2. Le financement des investissements consentis lors de l'installation

Les artisans et les commerçants constituant notre échantillon ont financé leur installation en disposant :

- soit de don(s) uniquement : 28,94 % des effectifs
- soit de prêt(s) uniquement : 7,88 %
- soit de don(s) + prêt(s) : 4,68 %
- soit d'une épargne personnelle seulement : 36,38 %
- soit d'une épargne + (don(s) et/ou prêt(s)) : 22,12 %.

Les donateurs ou les prêteurs interviennent dans le financement total ou partiel de 63,62 % des points d'activité enquêtés, et ces donateurs ou ces prêteurs sont en grandes majorité des artisans, des petits commerçants ou des planteurs villageois appartenant au réseau de parenté (famille et alliés) :

- pour les unités économiques financées exclusivement sur don (s), 64,71 % des donateurs sont des artisans, des commerçants ou des planteurs ;
- pour celles qui sont financées exclusivement sur prêt (s), 91,89 % des prêteurs sont des artisans, des commerçants ou des planteurs ;
- pour celles qui sont financées selon les modalités plus complexes, don (s) + prêt (s), épargne + (don (s) et/ou prêt (s)), 84,92 % des prêteurs ou des donateurs sont des artisans, des commerçants ou des planteurs.

Les salariés des entreprises industrielles, des administrations publiques ou privées, assurent en partie ou totalement le financement initial de 14,68 % des établissements enquêtés. Signalons que les deux tiers (66,10 %) des bénéficiaires de dons ou de prêts octroyés par des salariés sont des femmes appartenant principalement (76,92 %) aux secteurs de la restauration (maquis, plats cuisinés vendus dans la rue, beignets, galettes, boissons locales...). 58,50 % des enquêtés disposaient d'une épargne propre pour financer au moins partiellement leur installation. Cette épargne a été constituée à partir :

- d'un travail agricole (plantations villageoises) : 8,70% des «épargnants»,
- d'un travail antérieur qui était déjà de type artisanal ou commercial : 74,63 %
- d'une activité précédente comme salarié d'une administration ou d'une industrie : 16,67 %.

Au moment de l'installation, trois seulement des enquêtés ont bénéficié d'un prêt bancaire. Et encore, pour l'un il ne s'agissait pas véritablement d'un prêt bancaire mais d'un crédit à la consommation accordé par le Crédit de Côte d'Ivoire pour l'achat d'un congélateur destiné à équiper son restaurant. Les deux autres emprunteurs sont un frigoriste de Dimbokro qui a pu obtenir 100.000 F.CFA de la Banque Nationale de Développement Agricole parce qu'il bénéficiait du «soutien d'un avaliseur puissant», et un agent (chauffeur) de cette même banque qui a monté un maquis et une fabrique artisanale de pain sucré, cogérés avec son épouse.

Ainsi, il faut retenir que la plupart des artisans et des commerçants enquêtés dans les quatre villes ivoiriennes sont des migrants qui, lorsque leur capacité d'autofinancement était nulle ou trop limitée, ont pu démarrer leur activité en s'appuyant principalement sur des proches, parents ou amis, eux-mêmes artisans ou petits commerçants. Par ailleurs, les trois quarts des enquêtés qui disposaient de fonds propres au départ exerçaient déjà (avant leur installation ou leur réinstallation) une activité de type artisanal ou commercial (1).

Il est important de constater que l'artisanat et le petit commerce produisent des richesses non négligeables à telle enseigne que des surplus sont mobilisés à des fins productives mais il faudrait savoir dans quelle mesure le recours exclusif à la parenté pour réunir le capital nécessaire à l'exercice des activités n'est pas, quand même, une entrave au développement de l'artisanat et du petit commerce. Autrement formulé, les capitaux mobilisés par les réseaux de parenté sont-ils suffisants pour que les artisans et les petits commerçants travaillent dans des conditions optimales ? C'est à dire encore, un accroissement de la disponibilité en capitaux (en favorisant l'accès à d'autres sources de financement) n'engendrerait-il pas une hausse de la production et de la productivité ?

3.3. Mobilisation de l'épargne familiale et recours au marché financier.

L'insertion des migrants dans les villes africaines s'effectuerait-elle dans de meilleures conditions et, plus généralement, le développement économique des pays africains serait-il accéléré si les artisans et les petits commerçants pouvaient emprunter sur un marché financier plus ouvert ? A vrai dire nous formulons ici une interrogation en avouant d'emblée que nous la laisserons ouverte..., mais en remarquant que les «développeurs», eux, semblent avoir pris le parti d'y répondre par l'affirmative. Pour s'en convaincre il suffit d'analyser les actes du colloque organisé à Paris en mai 1984 par la Caisse des Dépôts et Consignations, le Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance et de la Swedish Savings Bank Association pour préparer le troisième symposium des Nations Unies sur «la Mobilisation de l'Epargne des Ménages dans les Pays en Développement».

Les participants à ce colloque ont renouvelé le constat selon lequel les stratégies de développement des PVD qui s'appuyaient principalement sur la mise en oeuvre d'investissements productifs de grande dimension (tournées vers les marchés d'exportation ou la substitution aux importations) ont fait long feu. D'abord parce qu'elles ont «conduit à un renforcement du dualisme économique des pays concernés, à un déséquilibre croissant de l'allocation des ressources de financement et à une accentuation exagérée des inégalités de revenus». Ensuite, parce que les industries n'ont pu «dégager les ressources suffisantes pour amortir l'endettement qui a permis de les financer» (GOURVEZ, 1985). La crise financière internationale a rappelé la fragilité des straté-

(1) Ces résultats corroborent des études effectuées dans d'autres villes africaines notamment par le BIT et le Centre d'Etudes d'Afrique Noire de Bordeaux.

gies qui reposent de manière excessive sur le capital étranger. Ce dernier pouvait paraître avantageux quand les taux d'intérêts réels étaient négatifs ; mais il ne peut être remboursé lorsque ces taux se maintiennent à des niveaux réels positifs tandis que les perspectives de revenus d'exportations de nombreux pays emprunteurs restent bien sombres» (OHLIN 1985). Enfin, la gravité de la crise internationale démontre que les pays du Sud auraient tort de compter sur les pays du Nord qui ne sont plus «le moteur de la croissance mondiale», et qu'ils devraient «compter davantage sur leurs propres forces» (OHLIN - op.cit) : les ménages et les petits producteurs. Les ménages ont une propension à épargner certaine. Il est donc nécessaire, selon les auteurs, de mobiliser plus efficacement cette épargne, de l'allouer de la façon la plus productive qui soit. Aux petits producteurs, artisans et petits commerçants, il faut faciliter l'exercice de leur métier, notamment en créant des conditions favorables au développement de leur outil de production.

L'économie urbaine, en Côte d'Ivoire, est totalement monétisée. En théorie, on peut être enclin à imaginer que les banques et, en général, les établissements d'intermédiation financière sont en mesure de s'impliquer davantage qu'ils ne le font actuellement dans la production et le commerce de petite échelle.

Les représentants des quatre principales banques commerciales ayant constitué un réseau d'agences régionales couvrant l'ensemble du pays nous ont déclaré «ne pas s'intéresser» aux artisans et aux petits commerçants en raison de leur «insolvabilité», de leur «manque de garantie hypothécaire», du risque d'avoir à «gérer une proportion trop forte de créances irrécouvrables»... Sans doute une réflexion sur la gamme des produits financiers à proposer aux clients d'une part, et sur les rapports entre les institutions financières et la clientèle d'autre part, mériterait-elle d'être engagée. Il n'est pas interdit de penser que le risque de défaut pourrait être minimisé si les banquiers, mieux intégrés dans l'économie locale, étaient correctement renseignés sur le fonctionnement de celle-ci et la véritable situation des emprunteurs, sans que le coût d'obtention de l'information ne se répercute trop lourdement sur les taux d'intérêt. De plus, la banque pourrait également offrir un certain nombre de prestations de services (initiation, assistance à la gestion) aux petits entrepreneurs...

Nous n'entreprenons pas plus avant dans ces considérations car, au préalable, il est souhaitable de réfléchir à un certain nombre de problèmes.

- a) L'abandon, même progressif, du système de parenté comme source principale, voire exclusive, de financement des activités économiques artisanales et commerciales est-il socialement concevable ? Il est indispensable de consulter les sociologues afin de comprendre ce que représentent ces apports de financement dans l'écheveau complexe des rapports sociaux au sein de la parenté.
- b) Qu'est-ce qui permet aux «développeurs» de croire que la canalisation de l'épargne par la banque serait plus productive que l'investissement qui en est fait directement par les ménages à l'heure actuelle ? Institutionnalisation de l'intermédiation financière synonyme d'efficacité économique optimale est, faute d'étude macro-économique la légitimant, une assertion qui a simplement valeur de pétition de principe.

c) Le développement économique des PVD est-il freiné par un manque chronique de capital qui empêche les «forces vives», les artisans et les commerçants, de s'exprimer pleinement, de produire plus et mieux. De nombreux auteurs se sont essayés à traiter cette délicate question, mais à notre connaissance aucun n'a prétendu conclure définitivement. Un point d'accord toutefois, sur une évidence : l'importance du capital technique, au-delà d'un seuil minimum, doit être fonction de la capacité de gestion des entrepreneurs pour qu'il y ait des rendements d'échelle croissants. De nos 476 monographies, il ressort qu'il existe une liaison significative (test du Khi-deux) entre les investissements et les gains (chiffres d'affaires et revenus nets) des artisans et des commerçants. Cela dit, un raisonnement sur les grandeurs absolues masque des baisses de productivité liées à l'investissement assez conséquentes. Nous avons pu constater, à l'intérieur de toutes les branches d'activité, qu'à des écarts de la valeur des investissements de départ variant du simple au triple ou au quadruple (voire beaucoup plus) correspondaient parfois des écarts de gains infinitésimaux... Plus précisément encore, il nous a semblé, ainsi que l'avait déjà observé J.P. LACHAUD (1985) à Abengourou, que «la substitution relative du capital au travail s'accompagne d'une baisse sensible de la productivité moyenne du capital, tandis que la productivité moyenne du travail s'élève faiblement ou stagne».

Un exemple a souvent une simple valeur anecdotique et nous nous garderons d'affirmer que celui qui suit rend compte du fonctionnement de l'ensemble des secteurs artisanaux de Côte d'Ivoire. Cependant, il a l'intérêt de présenter un jeune artisan, peu scolarisé, qui, dès son arrivée dans une ville dont il n'était pas originaire, a su s'imposer rapidement dans un créneau fortement concurrentiel : la menuiserie.

En mars 1984, premier entretien avec A.K. un menuisier-ébéniste de l'ethnie abron. Il est né en 1955 à Bondoukou où il a été scolarisé jusqu'au CM2 puis a travaillé (dans des plantations familiales de café et cacao) jusqu'en 1973. De 1973 à 1975 il est parti à Kumassi (Ghana) effectuer un apprentissage de menuisier. Dès son retour en 1975, il s'est installé à Dimbokro (distante de 375 km de Bondoukou) «parce que mon frère qui tient une boutique de boisson à 18 km de Dimbokro me l'a suggéré. (...) J'ai démarré avec des outils à main que je possédais déjà et 50.000 F.CFA dont mon frère m'a fait cadeau». Il s'est équipé progressivement en matériels plus sophistiqués : une toupie, une scie circulaire et une raboteuse électrique au cours de la période 1977-1978. Financement sur fonds propres. Puis, en 1979, «comme ça allait toujours bien, j'ai décidé de sauter le pas : j'ai acheté une machine à sept opérations (1,28 millions en octobre 1979) afin de travailler plus rapidement et, surtout, de faire des meubles plus soignés. (...) Pour cet investissement j'ai eu besoin d'un prêt de la BIAO : 1 million F.CFA, qui m'a été accordé parce que j'avais ouvert un compte et avais fait la preuve que je gagnais de l'argent régulièrement».

Cet artisan, dont le carnet de commandes est toujours rempli, estime avoir atteint sa capacité de production optimum : «je ne vais pas construire une usine que je ne saurais pas contrôler ! » et il a décidé d'investir ses bénéfices dans des

activités étrangères à son corps de métier d'origine. Depuis la fin de l'année 1981, il possédait un taxi-ville conduit par un chauffeur salarié (salaire fixe de 25.000 F.CFA par mois) et, depuis le mois précédant notre premier entretien, il faisait tourner un «bâché Toyota» (prix 3,325 millions + 252.000 d'assurance + 56.000 de patente + 30.000 de vignette) entre Dabou (distante de 213 km de Dimbokro) et Abidjan (244 km de Dimbokro). «Le chauffeur, c'est mon neveu, mais l'argent c'est pour moi (...) Il effectue le ramassage des produits agricoles (manioc, attiéké, riz...) dans les villages de la région de Dabou et il va les vendre à Abidjan».

Deux ans plus tard, au cours de notre second passage en 1986, il a arrêté l'exploitation du taxi car «ce n'était plus rentable». Par contre, avec les bénéfices de l'atelier de menuiserie-ébénisterie et ceux du «premier bâché qui tourne bien», il a acheté un deuxième «bâché»... Toujours pas de projets de réinvestissement dans l'atelier. Il n'a pas augmenté l'échelle de production au-delà d'une limite qui correspond à ce qu'il estime être sa «capacité de gestion», et il a préféré investir ses nouveaux bénéfices dans une autre activité (le transport) localisée dans une région relativement éloignée de Dimbokro.

Ce dernier élément, constaté à de multiples reprises chez d'autres enquêtés, laisse à penser que les migrations d'artisans et de petits commerçants ou, plus globalement, les processus de localisation/délocalisation des activités renvoient aussi à des stratégies économiques rationalisées et pas seulement à des opportunités et/ou des pressions familiales.

Globalement, les enquêtes d'artisans et de petits commerçants que nous avons menées à Agboville, Bouaké, Dimbokro et Katiola, ne font pas apparaître de différence entre la valeur moyenne des investissements productifs consentis par les migrants et celle des natifs de ces villes. Le financement des investissements surtout lors de la première installation reposant pour une bonne part sur l'ensemble des réseaux de parenté, on est tenté de conclure que le recours à la parenté est aussi efficace, que celle-ci soit dispersée ou concentrée spatialement, d'une part, et que l'entrepreneur soit mobile ou non, d'autre part. De même, les indicateurs de «réussite» tels que le chiffre d'affaires, le revenu net, le rapport du chiffre d'affaires au montant de l'investissement initial total, etc... ont des valeurs moyennes semblables pour les migrants et les non migrants enquêtés. Il ne serait pas inutile d'entreprendre d'autres enquêtes, dans des villes d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, afin de vérifier ces enseignements.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURGEOIS L., DUBRESSON A., et LOOTVOET B., 1985 : «L'usine et la ville» Tome 1 «Les conséquences de la fermeture du complexe agro-sucrier sur la ville de Katiola (RCI)». ORSTOM et Ministère de l'Economie et des Finances. Direction de la Prévision et de la Planification. Abidjan, octobre 1985, 148p. + annexes.
- DUBRESSON A. et LOOTVOET B., 1985 : «L'usine et la ville» Tome 2 «Complexes textiles et dynamismes économiques à Agboville, Dimbokro et Bouaké (RCI). ORSTOM et Ministère de l'Economie et des Finances. Direction de la Prévision et de la Planification. Abidjan, octobre 1985, 165 p. + annexes.
- GOURVEZ J.Y., 1985 : «Intermédiation financière et circuits traditionnels : les conditions de la mobilisation de l'épargne financière» pp. 105-109, In «Epargne et Développement» D. KESSLER et P.A. ULLMO Edit. Economica, Paris.
- LACHAUD J.P., 1985 : «Les activités informelles urbaines en Afrique Sub-Saharienne» pp. 104-147, In «Le Développement spontané. Les activités informelles en Afrique» sous le direction de M. PENOUIL et J.P. LACHAUD. CEAN de Bordeaux, PEDONNE-Paris.
- LE STRAT J., 1974 : «Agboville, une ville soudanaise dans la forêt», thèse de 3ème cycle, Université de Paris X.
- LOOTVOET B., 1986 : «Contribution de l'artisanat et du petit commerce à l'économie ivoirienne. Eléments pour une analyse à partir de l'étude de quatre villes de l'intérieur (Agboville, Bouaké, Dimbokro, Katiola)». Thèse de doctorat de 3ème cycle en Economie du Développement. A paraître aux éditions de l'ORSTOM, collection Etudes et Thèses, Paris, 417 p.
- OHLIN G., 1985 : «De nombreux arguments en faveur de l'épargne des ménages dans les politiques de développement ? pp.79-84, In «Epargne et Développement» op. cit.